

AIRTEL MADAGASCAR SA

Rapport du Commissaire aux Comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2020

Février 2021

Aux Actionnaires de la Société Airtel Madagascar SA

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société Airtel Madagascar SA, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2020, et le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, sous réserve de l'insuffisance de l'information fournie dont il fait état dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat déficitaire de MGA 97.658.777.756,19 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables appliqués à Madagascar (PCG 2005).

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme il est indiqué à la note 7 des états financiers, la société a réalisé une perte nette de MGA 97.658.777.756,19 pour l'exercice 2020. Les pertes cumulées s'élèvent à MGA 532.647.941.449,86 et les capitaux propres sont négatifs de MGA 529.680.141.449,86 au 31 Décembre 2020. Les activités de la société dépendent fortement des soutiens financiers de ses principaux actionnaires. Cependant, l'engagement à cet effet de la part des principaux actionnaires n'a pas été obtenu jusqu'à la date du présent rapport. Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants d'Airtel Madagascar SA conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers annuels

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément au plan comptable général malagasy 2005, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Antananarivo, le 12 Février 2021
Le Commissaire aux Comptes
Delta Audit


RAKOTOASIMBOLA Joseph
Partner

ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

BILANS
Exercice clos le 31 Décembre 2020
(Les montants sont exprimés en MGA)

ACTIFS	Notes	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net				
ACTIFS NON COURANTS						CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		27.527.323.002,00	14.532.918.197,53	12.994.404.804,47	15.747.137.105,47	Capital émis		2.965.400.000,00	2.965.400.000,00
Immobilisations corporelles		514.947.066.416,11	399.824.492.126,90	115.122.574.289,21	129.870.100.143,99	Primes et réserves		2.400.000,00	2.400.000,00
Immobilisations corporelles en cours		431.809.145,01	11.928.272,09	419.880.872,92	7.921.231.454,96	Autres capitaux propres – report à nouveau		(-) 434.989.163.693,67	(-) 359.265.200.800,37
Immobilisations financières		129.842.611.946,71	85.323.230,93	129.757.288.715,78	130.468.483.506,75	Résultat net de l'exercice		(-) 97.658.777.756,19	(-) 74.331.812.765,30
Total Immobilisations	4.1.	672.748.810.509,83	414.454.661.827,45	258.294.148.682,38	284.006.952.211,17	Total Capitaux propres	4.6	(-) 529.680.141.449,86	(-) 430.629.213.565,67
Impôts différés - Actif	4.7	66.268.678.282,98	64.218.804.745,20	2.049.873.537,78	3.257.295.068,07	PASSIFS NON COURANTS			
Total Actifs non courants		739.017.488.792,81	478.673.466.572,65	260.344.022.220,16	287.264.247.279,25	Produits différés : subventions d'investissement		-	-
						Impôts différés - passif	4.8	-	-
						Emprunts et dettes financières	4.9	664.272.720.499,55	565.360.226.026,30
						Provisions		11.637.547.710,58	13.532.247.712,91
						Total Passifs non courants		675.910.268.210,13	578.892.473.739,21
ACTIFS COURANTS						PASSIFS COURANTS			
Stocks	4.2	1.500.815.524,65	403.300.717,80	1.097.514.806,85	767.177.733,96	Partie à court terme des dettes à long terme		-	-
Clients et comptes rattachés	4.3	43.704.623.001,91	9.199.118.707,40	34.505.504.294,51	23.975.233.948,72	Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	52.194.752.219,32	60.070.367.718,00
Autres créances et emplois assimilés	4.4	127.003.194.752,60	-	127.003.194.752,60	106.864.984.443,70	Autres dettes et produits constatés d'avance	4.11	243.193.456.451,84	211.853.280.732,26
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4.5	21.331.705.892,80	-	21.331.705.892,80	4.465.916.217,30	Comptes de trésorerie (découverts bancaires)	4.5	2.663.606.535,49	3.150.650.999,12
Total Actifs courants		193.540.339.171,96	9.602.419.425,20	183.937.919.746,76	136.073.312.343,68	Total Passifs courants		298.051.815.206,65	275.074.299.449,38
TOTAL ACTIFS		932.557.827.964,76	488.275.885.997,84	444.281.941.966,92	423.337.559.622,92	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		444.281.941.966,92	423.337.559.622,92

Les notes annexes, page 9 à 29, font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RESULTATS PAR NATURE
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020
(Les montants sont exprimés en MGA)

	Note	Exercice2020	Exercice 2019
Prestations vendues		116.208.901.207,02	128.730.786.791,63
Ventes de marchandises		2.690.273.941,62	3.136.637.829,00
I- Production de l'exercice	5.1	118.899.175.148,82	131.867.424.620,63
Achats consommés	5.2	(-) 33.424.100.990,54	(-) 36.565.141.346,86
Services extérieurs	5.3	(-) 99.445.215.471,99	(-) 101.452.013.208,40
II- Consommation de l'exercice		(-) 132.869.316.462,53	(-) 138.017.154.555,26
III- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		(-) 13.970.141.313,71	(-) 6.149.729.934,63
Impôts et taxes	5.4	(-) 10.498.117.500,50	(-)12.659.240.933,51
Charges de personnel	5.5	(-) 9.889.240.331,26	(-) 10.340.553.139,15
IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		(-) 34.357.499.145,47	(-) 29.149.524.007,29
Autres produits opérationnels	5.6	1.750.023.045,82	2.016.914.051,48
Autres charges opérationnelles	5.7	(-) 111.643.036,68	-
Reprise sur provision		11.359.077.573,21	17.133.694.129,72
Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur	5.8	(-) 41.341.316.178,64	(-)36.533.172.761,76
V- RESULTATOPERATIONNEL		(-) 62.701.357.741,76	(-) 46.532.088.587,84
Produits financiers	5.9	6.439.744.257,68	7.688.074.959,42
Charges financières	5.9	(-) 40.987.076.994,07	(-)33.799.741.843,57
VI- RESULTATFINANCIER		(-) 34.547.332.736,39	(-)26.111.666.884,15
VII- RESULTAT AVANT IMPOTS (V + VI)		(-) 97.248.690.478,15	(-) 72.643.755.471,99
Impôts différés		184.728.597,70	(-) 1.028.400.170,21
Impôts exigibles sur les résultats		(-) 594.815.875,74	(-) 659.657.123,10
VIII- RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(-) 97.658.777.756,19	(-) 74.331.812.765,30
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(-) 97.658.777.756,19	(-) 74.331.812.765,30

Les notes annexes, page 9 à 29, font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020
(Les montants sont exprimés en MGA)

	Note	Exercice 2020	Exercice 2019
Produit des activités ordinaires		118.899.175.148,82	131.867.424.620,63
Coût de vente		(-) 33.424.100.990,54	(-) 36.565.141.346,86
MARGE BRUTE		85.475.074.158,28	95.302.283.273,77
Autre produits opérationnels		1.750.023.045,82	2.016.914.051,48
Coût commerciaux		(-) 101.474.890.197,35	(-)103.529.877.241,64
Charges administratives		(-) 10.498.117.500,50	(-)12.659.240.933,51
Autre charges opérationnelles		(-) 111.643.036,68	-
Frais de personnel		(-) 7.859.565.605,90	(-) 8.262.689.105,91
Dotations aux amortissements		(-) 29.982.238.605,43	(-)19.399.478.632,04
RESULTAT OPERATIONNEL		(-) 62.701.357.741,76	(-) 18.869.920.849,90
Produits financiers		6.439.744.257,68	7.688.074.959,42
Charges financières		(-) 40.987.076.994,07	(-)33.799.741.843,57
RESULTAT AVANT IMPOT		(-) 97.245.576.360,99	(-) 72.643.755.471,99
Impôts différés		184.728.597,70	(-) 1.028.400.170,21
Impôts exigibles sur les résultats		(-) 594.875.761,36	(-) 659.657.123,10
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		(-) 97.658.777.756,19	(-) 74.331.812.765,30
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(-) 97.658.777.756,19	(-) 74.331.812.765,30

Les notes annexes, page 9 à 29, font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020
(Les montants sont exprimés en MGA)

	Note	Capital social	Prime & réserves	Ecart d'évaluation	Report à nouveau et Résultat net	Total
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	1.530.139.483,20	1.530.139.483,20
Affectation du résultat 2015		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2016		-	-	-	(-) 85.197.185.654,05	(-) 85.197.185.654,05
Solde au 31 Décembre 2016		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-) 255.687.635.502,84	(-) 252.719.835.502,84
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2016		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2017		-	-	-	(-) 34.857.226.569,71	(-) 34.857.226.569,71
Solde au 31 Décembre 2017		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-) 290.544.862.072,55	(-) 287.577.062.072,55
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	911.144.578,37	911.144.578,37
Affectation du résultat 2017		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2018		-	-	-	(-) 69.631.483.306,20	(-) 69.631.483.306,20
Solde au 31 Décembre 2018		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-) 359.265.200.800,37	(-) 356.297.400.800,37
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2018		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2019		-	-	-	(-) 74.331.812.765,30	(-) 74.331.812.765,30
Solde au 31 Décembre 2019		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-) 433.597.013.565,67	(-) 430.629.213.565,67
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	(-) 1.392.150.128,00	(-) 1.392.150.128,00
Affectation du résultat 2018		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2019		-	-	-	(-) 97.658.777.756,19	(-) 97.658.777.756,19
Solde au 31 Décembre 2020		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-) 532.647.941.449,86	(-) 529.680.141.449,86

Les notes annexes, page 9 à 29, font partie intégrante des états financiers

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020
(Les montants sont exprimés en MGA)

	Note	Exercice 2020	Exercice 2019
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'exercice		(-) 97.658.777.756,19	(-) 74.331.812.765,30
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		41.341.316.178,64	35.491.340.659,15
Dotations, reprises sur provision (sauf si actifs circulants)		(-) 11.359.077.573,21	(-) 15.472.183.473,03
Variation des impôts différés actif		1.207.421.530,29	1.028.400.170,21
Variation des stocks		(-) 158.387.986,94	(-) 133.799.181,66
Variation des clients et autres créances		(-) 29.895.835.357,02	(-) 19.070.743.962,09
Variation des fournisseurs et autres dettes		23.464.560.220,90	33.574.981.573,25
Différences de change sur emprunts		41.135.323.152,99	26.394.807.261,48
Variation des provisions		1.724.416.060,69	-
Autres corrections report à nouveau		(-) 1.392.150.128,00	-
Apport partiel d'actif		-	-
Cautions reçues		-	-
Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts		-	-
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		(-) 31.591.191.657,84	(-) 12.519.009.717,99
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations		(-) 9.564.959.363,29	(-) 24.336.705.092,22
Encaissements sur remboursements de prêts et cautions		731.813.840,00	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations		-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers		-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)		(-) 8.833.145.523,29	(-) 24.336.705.092,22
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires		-	-
Augmentation de capital en numéraires		-	-
Remboursement d'emprunts et intérêts sur emprunts		(-) 6.353.728.679,74	(-) 140.329.816.473,08
Emprunts reçus et intérêts		64.130.900.000,00	165.477.908.904,50
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		57.777.171.320,26	25.148.092.431,42
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		17.352.834.139,13	(-) 11.707.622.378,79
Trésorerie d'ouverture		1.315.265.218,18	13.022.887.596,97
Trésorerie de clôture		18.668.099.357,31	1.315.265.218,18
Variation de trésorerie		17.352.834.139,13	(-) 11.707.622.378,79

Les notes annexes, page 9 à 29, font partie intégrante des états financiers

**ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
Les montants sont exprimés en Ariary (MGA)**

**NOTE 1
INFORMATION CONCERNANT LA SOCIETE**

La Société Airtel Madagascar SA a été constituée le 16 Juillet 1997 et son siège social se trouve à l'Immeuble S, lot II J 1 AA Morarano Alarobia, Antananarivo 101.

Son principal actionnaire est CELTEL MAURITIUS HOLDINGS LIMITED faisant partie du Groupe BHARTI AIRTEL.

La société a pour objet de faire directement, ou par l'intermédiaire de filiales, le développement et l'exploitation de système de communication, notamment téléphonique ou radiotéléphonique, filaire ou hertziens.

**NOTE 2
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

a- Impact du Covid-19

A la suite de l'arrivée du Covid-19 à Madagascar en Mars 2020, la société Airtel Madagascar SA, comme bon nombre d'entreprises, n'a pas été épargnée par les conséquences négatives de cette pandémie. Pandémie qui a ralenti les activités économique dans le Pays.

Pour cette année 2020, une baisse générale des revenus a été observée suite aux différentes mesures prises par le Gouvernement, à savoir le confinement et la restriction sur les déplacements tant sur le territoire national qu'international et ce malgré l'augmentation du nombre d'abonnés.

Par ailleurs, une augmentation a été observée sur le revenu data (internet) qui est directement lié à la pratique du télétravail, l'utilisation des réseaux sociaux pour les communications et des visio conférences pour les réunions. Les différentes variations liées aux revenus sont résumées ci-dessous :

- Nombre d'abonnés :	+2,2%
- Revenu voix :	-16,3%
- Revenu roaming :	-67,5%
- Revenu data:	+3,7%
- Gross Revenue GSM:	-13,9%
- Primary Sales:	-14,2%

En termes de créances, la société a subi des difficultés de recouvrement des impayés auprès de certaines de ses clients Postpaid.

En matière de Ressources humaines, le nombre d'employé a été maintenu et aucun employé n'a été mis en chômage technique. Un employé est décédé dû au virus COVID-19 au mois de Mai 2020.

La dépréciation de la monnaie nationale par rapport aux devises étrangères a généré d'importantes pertes de changes impactant significativement le résultat financier de la Société.

NOTE 2 (suite)

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

b- Elargissement de la gamme de produits

- Accroissement du taux de pénétration des bundles grâce à des activités sur terrain (trade marketing) et poursuite du maintien d'un bon niveau de croissance de l'abonné ;
- Lancement du « data promoter » ;
- Une campagne digitale agressive pour l'application Myapp ainsi que pour le HBB (Home Broad Band).

c- Les faits marquants au niveau des Directeurs fonctionnels

- Recrutement du Directeur Legal & Regulatory en phase de recherche de candidat ;
- La Direction Entreprise est toujours assurée par le Directeur du Service Clientèle depuis Juin 2019 ;
- Départ du Regulatory Head en fin Avril 2020. L'interim est assuré par le Licensing Compliance Manager ;
- Départ du Directeur des Ventes en fin Avril 2020 ;
- Nomination d'un nouveau Directeur des Distributions en Mai 2020 (employé local qui auparavant a été Directeur des Distributions d'Airtel Seychelles).

d- Contrôle fiscal

Une notification primitive relative à la vérification des comptes de l'exercice 2016 en matière d'impôt sur le revenu d'un montant total de MGA 4.785.784.115 a été reçue le 30 Décembre 2019 pour laquelle une réponse a été fournie par Airtel Madagascar en date 27 Janvier 2020 conformément à la Loi. La notification définitive correspondante a été reçue le 19 Juin 2020, le montant final de redressement se chiffre à MGA 4.287.853.653 dont le montant accepté s'élève à MGA 59.596.661,44. Un recours a été déposé à la DGE le 14 Août 2020 pour la différence de MGA 4.228.256.992. Montant contesté faisant l'objet d'une demande de sursis et de caution bancaire correspondant à la moitié de ce montant qui s'élève à MGA 2.114.128.496. En application de l'article 20.02.20 du CGI, le délai accordé à l'Administration Fiscale pour émettre sa décision suite à la réclamation contentieuse déposée par la société le 14 Août 2020 a expiré le 14 Octobre 2020. Donc, en absence d'une décision de la part de l'administration fiscale le 14 Octobre 2020, une requête et saisine au niveau du Conseil d'Etat a été effectuée le 14 Décembre 2020.

Par ailleurs, les exercices 2017, 2018 et 2019 ne sont pas encore fiscalement prescrits et Airtel Madagascar SA subit depuis le 24 Janvier 2020 des contrôles fiscaux par la Direction des grandes entreprises pour les exercices 2017 et 2018. Un communiqué relatif à la suspension temporaire jusqu'au 15 Août 2020 a été annoncé le 19 Juin 2020, des mesures administratives telles que les contrôles fiscaux et les ATD a été décidé sauf pour les entreprises profitant de la situation pour augmenter les prix. Les contrôles ont repris le 16 Août 2020 et sont encore en cours actuellement. A ce jour, aucune notification n'a été reçue.

NOTE 3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le Plan Comptable Général 2005 (PCG 2005) et comprennent les éléments suivants :

- Le bilan ;
- Le comptes de résultat ;
- Le tableau des variations des capitaux propres ;
- Le tableau des flux de trésorerie ;
- Les notes annexes.

Les postes du bilan sont distingués entre « courant » et « non courant ».

La comptabilité est tenue en Malagasy Ariary (MGA).

3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées notamment par les licences et licence d'exploitation dans le cadre de services de la télécommunication.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers. La licence d'exploitation est amortie linéairement jusqu'à l'extinction de la validité de la licence, soit une durée de 10 ans.

3.3 Immobilisations corporelles

Le coût d'une immobilisation corporelle est comptabilisé en tant qu'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entité, et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles comprennent les constructions, agencements et aménagements, les matériels informatiques, les matériels et mobiliers de bureau et les installations spécialisées nécessaires à l'exploitation des services de télécommunications d'Airtel Madagascar SA.

a) Evaluation à l'entrée

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, et inclut notamment les frais d'acquisition, les coûts d'installation, et les coûts de démantèlement.

Les logiciels informatiques utilisés pour les équipements du réseau sont enregistrés en matériels informatiques. Ces logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Tant que les équipements ne sont pas mis en service, ils sont comptabilisés en immobilisations en cours.

Les avances versées aux fournisseurs d'immobilisations sont enregistrées en immobilisations en cours.

Les pièces de sécurité et les pièces de rechange acquises en même temps que les équipements et destinées à être utilisées en cas de panne ou de casse afin de limiter la durée d'interruption du réseau sont immobilisées dès leur acquisition.

NOTE 3 (suite)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

b) Evaluation à la clôture

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la date de mise en service. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les pièces de sécurité sont amorties sur la durée d'utilité de l'immobilisation ou du composant auxquelles elles se rapportent.

Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles ou incorporelles déjà comptabilisées en immobilisations sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues si elles restaurent le niveau de performance de l'actif.

Si elles augmentent la valeur comptable de ces actifs, c'est à dire quand il est probable que des avantages économiques futurs, supérieurs au niveau original de performance, iront à l'entité, elles sont comptabilisées en immobilisations et ajoutées à la valeur comptable de l'actif.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Les taux d'amortissement sont les suivants :

- Agencements, aménagements, installations	20%
- Matériel de transport	20%
- Installations complexes spécialisées	10%
- Matériels et mobiliers	20%
- Matériels informatiques	33,33%
- Pylônes	5 %
- Génie civil	8,33%
- Batterie	33,33%
- Groupe électrogène	20%
- Pièces détachées des installations techniques	33,33%
- Fibre optique	5,6%
- Autres immobilisations corporelles	10%

c) Dépréciation des immobilisations

Une dépréciation est enregistrée, lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît, pour ramener la valeur nette comptable d'un bien à sa valeur actuelle, déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre valeur vénale et valeur d'usage.

NOTE 3 (suite)**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les immobilisations en cours non capitalisées font l'objet d'une perte de valeur en fonction de leur ancienneté :

Type des immobilisations en cours avec les balances âgées	Active	Equipement technique Passif			Avance versée aux fournisseurs d'immobilisations
		Equipements déjà sur les sites	Travaux/Services déjà réalisés sur les sites	Magasin	
0 à 6 mois	0%	0%	0%	0%	0%
6 mois à 1 an	0%	0%	0%	0%	0%
1 à 2 ans	50%	50%	50%	50%	100%
2 à 3 ans	100%	100%	100%	0%	100%
3 à 4 ans	100%	100%	100%	40%	100%
4 à 5 ans	100%	100%	100%	75%	100%
>5 ans	100%	100%	100%	100%	100%

- Les équipements techniques actifs sont les équipements qui contribuent directement au fonctionnement des sites techniques tels que les antennes, les Base Transceiver Station (ou BTS).
- Les équipements techniques passifs sont les équipements de support comme les pylônes, les groupes électrogènes, les batteries.

3.4 Location financement

Sont enregistrés en immobilisations, les équipements pris en location financement. La location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer à AIRTEL MADAGASCAR SA la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif avec ou non transfert de propriété en fin de contrat. Le bien loué est comptabilisé à l'actif du bilan à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. L'obligation de payer les loyers futurs est comptabilisée pour le même montant en dette financière.

Au cours du contrat, les loyers sont comptabilisés en distinguant les intérêts financiers et le remboursement en principal de la dette financière. L'actif loué fait éventuellement l'objet d'un amortissement dans la comptabilité du locataire selon les règles générales concernant les immobilisations.

Au 31 Décembre 2020, aucune immobilisation faisant l'objet d'un contrat de location financement n'a été enregistrée.

3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations relatifs aux apports partiels d'actifs et prêts à Madagascar Towers SA dont Airtel Madagascar SA est l'actionnaire majoritaire, des prêts à Airtel Mobile Commerce SA et des cautions versées sur les loyers. Elles sont évaluées au prix d'acquisition. Une perte de valeur est constituée, le cas échéant, lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

NOTE 3 (suite)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.6 Stocks

Les stocks de Airtel Madagascar SA sont constitués de téléphones et modem et de cartes SIMs.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des stocks.

La méthode de détermination du coût des stocks utilisée par la Société est la méthode FIFO.

Une perte de valeur à hauteur de 100% de la valeur de l'article est constatée pour les stocks âgés de plus de six mois. Les cartes SIM sont provisionnées à 100%.

3.7 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de perte de valeur en fonction des retards de paiement. Les créances âgées plus de 90 jours sont provisionnées à leur valeur totale sauf les créances relatives aux interconnexions qui sont provisionnées pour les âgées plus de 270 jours.

3.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

3.9 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances, les dettes ainsi que les comptes bancaires en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique pertes ou gains de change.

3.10 Provisions pour charges

Une provision pour charges est comptabilisée lorsque l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision pour charges n'est comptabilisée.

Les litiges dans lesquels la société est impliquée ont fait l'objet d'un examen à la date de l'établissement des états financiers par la Direction.

Une provision pour coût de démantèlement des sites est constituée sur la base d'un calcul statistique.

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant des ventes de cartes de recharge est constaté lorsque les crédits d'appels sont consommés. Ceux non consommés en fin d'exercice sont enregistrés dans la rubrique « Produits constatés d'avance ».

NOTE 3 (suite)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Pour les clients post payés, le revenu est constaté à chaque fin de mois sur la base des consommations facturées.

L'utilisation du réseau AIRTEL par les autres opérateurs de téléphonie mobile est refacturée et comptabilisée en chiffre d'affaires sur prestations d'interconnexion et prestations sur Roaming.

Les ventes de téléphones et de SIMs sont enregistrées en produits au moment de leur livraison.

3.12 Impôts et taxes

AIRTEL MADAGASCAR SA est soumise aux dispositions du Code Général des Impôts. Les principaux impôts auxquels la Société est soumise sont :

- l'Impôt sur les Revenus (IR) ;
- la Taxe sur la Valeur ajoutée (TVA) ;
- la TVA pour le compte des prestataires étrangers ;
- la taxe de redevances ;
- les droits d'enregistrement.

En outre, la Société doit prélever :

- l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM) ;
- l'Impôt sur les Revenus des Salariés et Assimilés (IRSA) ;
- l'Impôt sur les Revenus relatif aux revenus des prestataires de services étrangers.

En vertu des textes régissant le secteur de la communication à Madagascar, la Société verse auprès de l'Autorité de Régulation des Technologies de Communication de Madagascar (ARTEC) les taxes ci-après :

- la Taxe de fréquence basée sur le nombre total de voies, de canaux et de faisceaux utilisés ;
- la Redevance de contrôle ;
- la Taxe de régulation qui comprend la contribution au fond de développement et la Taxe de régulation proprement dite. Ces taxes sont basées sur un pourcentage de chiffre d'affaires ;
- la Taxe sur ventes de terminaux.

3.13 Impôts différés

Sont enregistrées au bilan et au compte de résultat les impositions différées résultant :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et sa prise en compte dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur dans un avenir prévisible ;
- de déficits fiscaux ou de crédits d'impôt reportables dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux ou des impôts futurs est probable dans un avenir prévisible.

NOTE 4 SUR LE BILAN

4.1 Immobilisations

Le tableau de variation des actifs immobilisés est détaillé ci-après :

**Tableau de variation des actifs immobilisés et des amortissements cumulés
(Les montants sont exprimés en MGA)**

	Valeur brute				Amortissement cumulé/Pertes de valeur					Valeur nette comptable		
	01 Janvier 2020	Acquisition 2020	Reclassification	Cession/ Transfert/ Autres	31 Décembre 2020	01 Janvier 2020	Dotations	Reclassification	Cession/ Transfert/ Autres	31 Décembre 2020	01 Janvier 2020	31 Décembre 2020
Immobilisations incorporelles												
License GSM	29.922.450.449,75	-	-	(-) 2.395.127.447,75	27.527.323.002,00	14.175.313.344,28	2.752.732.299,25	-	(-) 2.395.127.446,00	14.532.918.197,53	15.747.137.105,47	12.994.404.804,47
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	29.922.450.449,75	-	-	(-) 2.395.127.447,75	27.527.323.002,00	14.175.313.344,28	2.752.732.299,25	-	(-) 2.395.127.446,00	14.532.918.197,53	15.747.137.105,47	12.994.404.804,47
Immobilisations corporelles												
Aménagements, agencements, installations	6.851.319.287,42	-	-	(-) 53.313.905,00	6.798.005.382,42	6.570.866.587,44	208.785.911,27	-	-	6.779.652.498,71	280.452.699,98	18.352.883,71
Matériels de transport	448.494.669,70	-	-	-	448.494.669,70	448.494.669,70	-	-	-	448.494.669,70	-	-
Installations complexes spécialisées	401.956.200.377,05	12.573.974.376,74	-	-	414.530.174.753,79	278.435.134.583,90	27.885.290.649,31	-	-	306.320.425.233,21	123.521.065.793,15	108.209.749.520,58
Mobiliers et matériels de bureau	23.886.377.723,61	1.570.374.228,50	-	-	25.456.751.952,11	21.608.075.411,66	1.533.352.212,65	-	-	23.141.427.624,31	2.278.302.311,95	2.315.324.327,80
Matériels informatique	64.053.353.910,82	3.660.285.747,27	-	-	67.713.639.658,09	60.263.074.571,91	2.871.417.529,06	-	-	63.134.492.100,97	3.790.279.338,91	4.579.147.557,12
Matériels et outillages	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	497.195.745.968,60	17.804.634.352,51	-	(-) 53.313.905,00	514.947.066.416,11	367.325.645.824,61	32.498.846.302,29	-	-	399.824.492.126,90	129.870.100.143,99	115.122.574.289,21
Immobilisations corporelles en cours	8.638.789.277,26	9.597.654.220,26	(-) 17.804.634.352,51	-	431.809.145,01	717.557.822,30	-	-	(-) 705.629.550,21	11.928.272,09	7.921.231.454,96	419.880.872,92
Immobilisations financières	130.567.821.570,68	8.584.216,03	-	(-) 733.793.840,00	129.842.611.946,71	99.338.063,93	-	-	(-) 14.014.833,00	85.323.230,93	130.468.483.506,75	129.757.288.715,78
TOTAL	666.324.807.266,29	27.410.872.788,80	(-) 17.804.634.352,51	(-) 3.182.235.192,75	672.748.810.509,83	382.317.855.055,12	35.251.578.601,54	-	(-) 3.114.771.829,21	414.454.661.827,45	284.006.952.211,17	258.294.148.682,38

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent la licence d'exploitation délivrée par l'ARTEC qui a été renouvelée en Septembre 2015 pour une période de 10 ans.

La sortie des anciennes licences ayant déjà de la valeur nette comptable de MGA 0 a été effectuée au mois de Juin 2020.

- Immobilisations corporelles

Les principales acquisitions d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice sont relatives à des installations complexes spécialisées qui permettent d'améliorer et d'étendre la couverture du réseau AIRTEL ainsi que des matériels informatiques.

Le nombre total de site a diminué de 593 au 31 Décembre 2019 à 591 au 31 Décembre 2020, incluant les sites loués à Madagascar Towers SA. Ainsi, 02 sites ont été éteints.

Les sorties d'immobilisations sont expliquées essentiellement par la vente des équipements et matériels techniques et informatiques obsolètes.

- Immobilisation en cours

Les immobilisations en cours sont constituées principalement des équipements des sites en cours d'installation.

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Titres de participations	a) 31.844.676.251,00	31.846.656.251,00
Prêts Madagascar Towers SA	b) 96.965.523.337,04	96.965.523.337,04
Prêts Airtel Mobile Commerce SA	c) 193.090.312,59	834.506.096,56
Dépôt et caution versé: Loyer	839.322.046,08	921.135.886,08
	129.842.611.946,71	130.567.821.570,68
Pertes de valeur sur Dépôts et cautions versés	(-) 85.323.230,93	(-) 99.338.063,93
	<u>129.757.288.715,78</u>	<u>130.468.483.506,75</u>

a) Les titres de participation pour MGA 31.844.676.251,00 représentent les titres détenus par Airtel Madagascar SA dans le capital de la société Madagascar Towers SA en contrepartie d'une partie des actifs apportés par Airtel Madagascar SA dans le cadre du traité d'apport partiel d'actif en date du 29 Décembre 2014 ;

b) Les prêts auprès de Madagascar Towers SA pour MGA 96.965.523.337,04 correspondent à des emprunts assortis d'un taux d'intérêts annuel de 6% équivalent à une partie des actifs apportés par Airtel Madagascar SA dans le cadre du traité d'apport partiel d'actif en date du 29 Décembre 2014 ;

c) Les prêts auprès de Airtel Mobile Commerce SA pour MGA 193.090.312,59 au 31 Décembre 2020 correspondent à des fonds prêtés à cette dernière, dans le cadre du contrat de service en date du 16 Décembre 2016, pour lui permettre de payer les charges, frais et diverses dépenses liées au service Airtel Money. Les prêts portent un taux d'intérêt simple de 3% par an et payable trimestriellement. La baisse de ce solde résulte d'un règlement d'une partie des prêts par Airtel Mobile Commerce SA pour MGA 650.000.000,00 en Mai 2020.

NOTE 4 (suite) SUR LE BILAN

4.2 Stocks

Les stocks sont constitués par les cartes SIM, les cartes de recharges et les téléphones mobiles et se détaillent comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Téléphones mobiles	a)	1.298.996.446,65	1.109.347.243,16
Cartes SIM	b)	201.819.078,00	233.080.294,55
		<u>1.500.815.524,65</u>	<u>1.342.427.537,71</u>
Provision pour dépréciation		(-) 403.300.717,80	(-) 575.249.803,75
		<u>1.097.514.806,85</u>	<u>767.177.733,96</u>

- a) L'augmentation de la valeur des stocks de téléphone est expliquée par l'achat de router VIDA et des stocks de Hualing durant le dernier trimestre 2020,
- b) La diminution de la valeur de stocks de cartes SIM est expliquée essentiellement par l'augmentation de vente.

La situation des stocks se trouvant au magasin aux 31 Décembre 2020 et 2019 est présentée ci-dessous (en Unité) :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Cartes SIM	553.598	621.127
Modem	2.453	1.452
Téléphones	28.176	43.471

4.3 Clients et comptes rattachés

La rubrique « Clients et comptes rattachés » se présente comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Clients locaux	a)	40.923.113.190,06	29.840.943.439,27
Clients étrangers		2.024.683.438,44	2.577.596.512,77
Factures à établir		756.826.373,41	717.682.474,54
		<u>43.704.623.001,91</u>	<u>33.136.222.426,58</u>
Pertes de valeur sur créances douteuses	b)	(-) 9.199.118.707,40	(-) 9.160.988.477,86
		<u>34.505.504.294,51</u>	<u>23.975.233.948,72</u>

- a) Les clients locaux se détaillent comme suit (en MGA) aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Clients Interconnexions	32.082.003.275,74	22.680.801.975,07
Clients Roaming	57.063.096,75	251.697.669,33
Clients distributeurs	1.292.322.056,91	1.308.280.797,98
Clients postpayés	6.310.327.693,08	5.104.636.474,68
Clients autres	1.181.397.067,58	495.526.522,21
	<u>40.923.113.190,06</u>	<u>29.840.943.439,27</u>

Les clients interconnexions sont constitués pour MGA 28.748.970.362,72 des créances sur Telma Mobile SA restant non encore encaissées par Airtel Madagascar SA au 31 Décembre 2020.

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

- b) Les pertes de valeur sur créances douteuses pour MGA 9.199.118.707,40 sont essentiellement relatives aux créances âgées de plus de 90 jours qui sont provisionnées à 100%.

4.4 Autres créances et actifs assimilés

La rubrique « Autres créances et actifs assimilés » se présente comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Personnel, comptes débiteurs		9.046.666,65	9.225.000,65
Acomptes d'IR	a)	20.381.262.319,35	19.297.283.749,47
Groupe débiteur	b)	28.158.541.726,68	23.815.698.845,39
Débiteurs divers	c)	35.027.214.377,39	28.077.097.526,68
Charges constatées d'avance		2.639.033.387,46	2.551.621.704,46
TVA déductible	d)	40.788.096.275,07	33.114.057.617,04
		<u>127.003.194.752,60</u>	<u>106.864.984.443,70</u>

- a) Les acomptes d'IR pour MGA 20.381.262.319,35 sont constitués par les acomptes bimestriels versés au cours de l'exercice pour MGA 510.303.414,78, IRCM de MGA 1.168.491.030, 84 et les crédits d'impôt sur le revenu au 31 Décembre 2019 pour MGA 19.297.283.749,45 net d'impôt correspondant au minimum de l'exercice de MGA 594.815.875,74 ;
- b) La rubrique « Groupes débiteurs » pour MGA 28.158.541.726,68 est constituée essentiellement des créances sur Madagascar Towers SA relatives aux paiements par Airtel Madagascar SA de diverses dépenses de cette dernière depuis les exercices antérieurs dont des charges de loyers, de consommation de carburant et d'électricité ainsi que la rémunération des services fournis par Airtel Madagascar SA à Madagascar Towers SA suivant l'Avenant N°1 au contrat de service entre les deux sociétés pour MGA 24.131.804.912,72 ;
- c) La rubrique « Débiteurs divers » pour MGA 35.027.214.377,39 est constituée essentiellement par les intérêts sur prêts auprès de Madagascar Towers SA pour MGA 31.211.779.295,11 ;
- d) Les TVA déductibles sont notamment relatives aux TVA sur les factures de Madagascar Towers SA et Telma Mobile SA non encore réglées par Airtel Madagascar SA au 31 Décembre 2020.

4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Comptes courants bancaires	21.066.763.777,59	4.127.842.086,83
Dépôt à terme	264.942.115,21	267.642.210,41
Caisses	-	70.431.920,06
	<u>21.331.705.892,80</u>	<u>4.465.916.217,30</u>

La hausse de la trésorerie est expliquée par l'encaissement d'un emprunt de USD 10.000.000,00 de CELTEL MAURITIUS HOLDING LIMITED en Décembre 2020, sur les USD 17.000.000,00 reçus au cours de l'exercice (cf. note 4.8), pour règlements des principaux fournisseurs.

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

4.6 Capitaux propres

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Capital social	a.	2.965.400.000,00	2.965.400.000,00
Primes et réserves		2.400.000,00	2.400.000,00
Autres capitaux propres- Report à nouveau	b.	(-) 434.989.163.693,67	(-) 359.265.200.800,37
Résultat de l'exercice		(-) 97.658.777.756,19	(-) 74.331.812.765,30
		<u>(-) 529.680.141.449,86</u>	<u>(-) 430.629.213.565,67</u>

a. Capital social

Le capital social de MGA 2.965.400.000,00 au 31 Décembre 2020 est composé de 14.827 actions d'une valeur nominale de MGA 200.000 chacune, entièrement libérées. Au 31 Décembre 2020, le Capital social se répartit comme suit :

	<u>%</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur totale en MGA</u>
Celltel Mauritius Holdings Limited	63,20	9.371	1.874.200.000
Société Malgache de Téléphonie Cellulaire SA	35,87	5.318	1.063.600.000
Bharti Airtel Madagascar Holdings B.V.	0,92	137	27.400.000
Bharti Airtel Africa BV	0,01	1	200.000
	<u>100</u>	<u>14.827</u>	<u>2.965.400.000</u>

b. Report à nouveau

Suivant les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 Mars 2020, le résultat de déficitaire de l'exercice 2019 de MGA 74.331.812.765,30 a été affecté en report à nouveau.

4.7 Impôts différés-Actif

Les impôts différés se détaillent comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Solde en début d'exercice		3.257.295.068,07	4.285.695.238,28
Impôts différés sur :			
- Résultat déficitaires reportable	a)	18.307.659.311,85	39.831.618.619,50
- Amortissements différés	a)	33.682.217.244,86	-
- Amortissements	b)	-	1.392.150.128,00
- Provisions sur actifs courants		2.049.873.537,78	1.865.144.940,08
Provisions sur Impôts différés		(-) 51.989.876.556,72	(-) 39.831.618.619,80
Solde en fin d'exercice		<u>2.049.873.537,78</u>	<u>3.257.295.068,07</u>

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

a) Les impôts différés actifs relatifs aux résultats déficitaires reportables et aux amortissements différés ont été provisionnés en totalité. En effet, les projections sur les performances financières montrent qu'Airtel Madagascar SA n'enregistrerait pas de résultat fiscal bénéficiaire sur les prochaines années. Ils se détaillent comme suit au 31 Décembre 2020 (en MGA) :

Exercices comptables	Pertes fiscales	Amortissements fiscaux	Amortissements différés	Déficits reportables après amortissements différés		ID sur Amortissements différés	ID sur Déficits reportables
2015	62.574.495.852,71	36.726.810.841,03	36.726.810.841,03	-		7.345.362.168,21	-
2016	36.631.387.671,77	43.740.934.945,30	36.631.387.671,77	-		7.326.277.534,35	-
2017	939.369.934,70	36.536.048.069,41	939.369.934,70	-		187.873.986,94	-
2018	43.055.230.229,76	33.061.118.809,17	33.061.118.809,17	9.994.111.420,59		6.612.223.761,83	1.998.822.284,12
2019	55.957.609.408,57	30.784.948.451,75	30.784.948.451,75	25.172.660.956,82		6.156.989.690,35	5.034.532.191,36
2020	86.638.974.697,14	30.267.450.515,89	30.267.450.515,89	56.371.524.181,86		6.053.490.103,18	11.274.304.836,37
	<u>285.797.067.795,27</u>	<u>211.117.311.632,55</u>	<u>168.411.086.224,31</u>	<u>91.538.296.559,27</u>		<u>33.682.217.244,86</u>	<u>18.307.659.311,85</u>

b) L'impôt différé sur les écarts d'amortissements comptables et fiscaux ont été repris en totalité en 2020.

4.8 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Emprunts	a)	663.389.320.414,73	564.244.195.860,35
Caution	b)	883.400.084,82	1.116.030.165,95
		<u>664.272.720.499,55</u>	<u>565.360.226.026,30</u>

a) Les emprunts se compose des :

- Dettes financières envers CELTEL MAURITIUS HOLDING LIMITED qui s'élèvent à USD 128.343.404,00 soit MGA 490.892.989.843,16 à la fin de l'année 2020 contre USD 111.343.404,00 soit MGA 400.576.636.915,46 à la fin de l'année 2019 incluant des intérêts cumulés de USD 28.313.558,28. La hausse de cet emprunt résulte de l'encaissement par Airtel Madagascar SA d'un montant total de USD 17.000.000,00 en Février et Décembre 2020.

Suivant l'avenant en date du 19 Juin 2018 avec effet rétroactif au 01 Juillet 2017, le taux d'intérêt est ramené à 0%, de ce fait les intérêts relatifs à l'exercice 2020 est nul. Aucun remboursement n'a été effectué durant l'exercice 2020, la totalité des emprunts est remboursable à la demande de Celtel Mauritius Holding Limited moyennant un préavis de trois mois à Airtel Madagascar SA.

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

- Dettes financières envers HSBC Bank (Mauritius) qui s'élèvent à USD 45.000.000,00 soit MGA 172.117.800.000 à la fin de l'année 2020. Il s'agit d'un emprunt reçu durant l'exercice 2019 dans le cadre du contrat signé avec HSBC Bank (Mauritius) Limited dont les caractéristiques sont les suivants :
 - Date d'entrée en vigueur : 28 Décembre 2018 amendé le 21 Mai 2019
 - Objet :
 - o refinancement ou le remplacement de toute dette existante ainsi que les frais, taxes et dépenses y afférents
 - o besoins en fonds de roulement, en service de la dette, en dépenses de fonctionnement ou d'investissement ou tout autre objet social lié à son activité
 - Les intérêts sont payables mensuellement au taux Libor + 2,70%.
 - Garant : Bharti Airtel International (Netherlands) BV.

Au cours de cet exercice 2020, les intérêts mensuels ont été payés mais aucun remboursement du principal n'a été effectué. Le contrat initial en date du 28 Décembre 2018, amendé le 21 Mai 2019 a été de nouveau amendé le 04 Juillet 2020, la date de remboursement prévue le 31 Décembre 2020 a été reportée pour le 31 Décembre 2021.

- b) Les cautions sont principalement constituées par les cautions déposées par les clients en post-payé. Elles ont été présentées aux Passifs non courants car elles ne sont remboursées aux clients qu'après plusieurs années.

4.9 Provisions

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Provisions	11.637.547.710,58	13.532.247.712,91
	<u>11.637.547.710,58</u>	<u>13.532.247.712,91</u>

Il s'agit des provisions constituées pour faire face aux risques encourus par la société.

4.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	a)	36.652.430.503,79	29.684.955.264,26
Fournisseurs d'exploitation, factures à recevoir	b)	10.838.823.189,61	13.726.006.869,04
Fournisseur d'immobilisations	c)	4.703.498.525,92	16.659.405.584,70
		<u>52.194.752.219,32</u>	<u>60.070.367.718,00</u>

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

a) Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés sont principalement constitués pour MGA 26.998.513.885,65 de dettes d'interconnexion envers Telma Mobile SA non réglés par Airtel Madagascar SA au 31 Décembre 2020, le reste par des soldes des fournisseurs stratégiques NOKIA et NEC Africa (PTY) Limited et de l'organisme de régulation des Télécommunications ARTEC.

b) Fournisseurs et comptes rattachés, Factures non parvenues

La baisse du montant de cette rubrique est principalement expliquée par la diminution des charges à payer aux fournisseurs d'exploitation suite à la réception des factures.

c) Fournisseurs d'immobilisations

La diminution des fournisseurs d'immobilisations est expliquée par le paiement des grands projets effectués durant l'exercice.

Les soldes impayés à la fin de l'année correspondent principalement à des factures des fournisseurs stratégiques qui sont NOKIA, ALCATEL, COMVIVA et ERICSSON.

4.11 Autres dettes et produits constatés d'avances

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Clients créditeurs	a)	777.116.637,33	825.210.691,33
Personnel, rémunérations à payer	b)	1.689.678.406,44	1.499.003.311,16
Créditeurs divers		1.943.460.758,04	2.577.699.769,85
Compte courant d'associés	c)	212.902.224.120,21	184.333.344.551,42
CNaPS, cotisations à payer		81.914.628,32	86.478.433,50
Etat, impôts et taxes à payer	d)	18.372.704.950,92	14.841.162.154,09
Produits constatés d'avance	e)	7.426.356.950,59	7.690.381.820,92
		<u>243.193.456.451,84</u>	<u>211.853.280.732,26</u>

a) Les clients créditeurs représentent les recettes en attente de la clarification auprès de la banque et les cautions payées par les clients abonnés ;

b) Cette rubrique correspond notamment aux provisions pour congés non pris par les employés ainsi qu'aux provisions de bonus annuels ;

c) Cette rubrique « Compte courant d'associés » est constituée principalement par :

- les dettes envers les sociétés du Groupe dont « BHARTI AIRTEL AFRICA B.V. » et « BHARTI AIRTEL INTERNATIONAL (NETHERLANDS) B.V.» relatives à des services d'assistance techniques dans le cadre du « Technical Assistance Services Agreement » pour un total de MGA 25.162.617.839,26 à fin 2020 contre MGA 19.000.556.650,66 à fin 2019, et
- les dettes Madagascar Towers SA relatives aux facturations des prestations de gestion et maintenance des infrastructures passives qui lui ont été confiées par Airtel Madagascar SA pour MGA 162.412.070.568,05 à fin 2020 contre 142.623.757.449,18 à fin 2019 ;

d) Le montant de cette rubrique est constitué par les TVA collectées, l'IR non résident, l'IRCM, et les droits d'accise; et

e) Les produits constatés d'avance sont constitués par les recharges grattées et les recharges virtuelles non consommées par les clients Prepaid au 31 Décembre 2020.

NOTE 5 COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Ventes de services	a)	102.644.914.008,35	111.233.739.980,16
Prestations sur interconnexion	b)	18.189.390.234,37	20.573.749.339,15
Prestations sur roaming	c)	1.541.239.631,65	3.645.173.908,30
Ventes de terminaux	d)	2.690.273.941,62	3.136.637.829,00
Remises accordées	e)	(-) 6.166.642.667,17	(-) 6.721.876.435,98
		<u>118.899.175.148,82</u>	<u>131.867.424.620,63</u>

- a) La baisse des ventes de services est due essentiellement à la rude concurrence sur le marché local et l'impact de la pandémie de COVID-19 durant l'exercice 2020 ;
- b) Les prestations sur interconnexion correspondent à la refacturation aux opérateurs de téléphonie sur l'utilisation du réseau d'Airtel Madagascar SA. La baisse est due à la diminution des appels entrants provenant des autres opérateurs durant l'année ;
- c) Les prestations sur roaming ont diminué à cause de la baisse du nombre des visiteurs dans le pays suite au Covid-19 ;
- d) Les ventes des terminaux ont diminué suite à la baisse des quantités vendues sur le marché ;
- e) Les remises sont accordées aux distributeurs (lors de la vente de recharges et cartes SIMs). La baisse est due à la baisse du Chiffre d'affaires de l'exercice.

Une baisse générale du chiffre d'affaire a été constatée pour cette année 2020 à cause de l'impact de la pandémie du Covid-19, baisse concernant surtout le chiffre d'affaire voix. Durant la période de confinement, les abonnés ont diminué les appels téléphoniques et ont privilégié l'utilisation des communications via les réseaux sociaux et à partir des visio-conférences utilisant Internet (data).

5.2 Achats consommés

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Fournitures consommables		54.838.355,16	99.581.640,04
Redevance de téléphone et de satellite	a)	14.296.361.988,45	14.413.083.382,84
Interconnexion et roaming	b)	13.560.044.536,94	15.810.419.407,12
Eau et électricité		1.536.525.854,88	1.680.326.627,55
Carburant et lubrifiant		348.654.684,85	339.920.001,05
Divers accessoires		341.163.290,52	357.289.930,08
Recharges		324.869.594,56	324.747.875,26
Mobiles	c)	2.337.668.391,63	2.989.560.227,23
Cartes SIM		623.974.293,55	550.212.255,69
		<u>33.424.100.990,54</u>	<u>36.565.141.346,86</u>

- a) Cette rubrique est principalement constituée par les redevances relatives à des bandes passantes par satellites et par fibre sous-marin ;
- b) Les prestations sur interconnexion correspondent aux refacturations par les autres opérateurs de téléphonie de l'utilisation de leurs réseaux par Airtel Madagascar SA. La baisse est due à la diminution des appels sortants des abonnés d'Airtel Madagascar SA vers les abonnés des autres opérateurs durant l'année ;
- c) La baisse est due à la diminution des ventes de terminaux.

NOTE 5 (suite)
COMPTE DE RESULTAT

5.3 Services extérieurs

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Loyers et charges locatives	a)	19.434.292.119,61	19.397.847.474,79
Entretiens et réparations		1.053.909.817,39	1.147.165.981,30
Primes d'assurance		248.170.119,70	99.941.736,29
Documentation		93.765.570,98	53.209.642,71
Personnel extérieur		562.441.692,13	549.065.847,86
Honoraires et commissions	b)	73.878.407.534,70	72.219.625.296,05
Publicité et relations publiques	c)	2.066.104.494,90	4.658.977.385,86
Frets et transports sur achats		-	44.760.000,00
Voyages, missions et réceptions	d)	986.417.970,60	1.314.298.674,15
Frais de communication	e)	687.947.092,60	775.531.487,18
Frais bancaires		399.646.496,24	1.028.061.941,55
Autres services extérieurs		34.112.563,14	163.527.740,66
		<u>99.445.215.471,99</u>	<u>101.452.013.208,40</u>

- a) Cette rubrique est constituée par les dépenses de location des bureaux et entrepôts ainsi que des loyers des sites techniques de la société Towerco Of Madagascar (TOM) ;
- b) Cette rubrique est constituée notamment par les honoraires de Madagascar Tower SA relatifs à la gestion et la maintenance des infrastructures passives qui lui ont été confiées, les honoraires des prestataires stratégiques (Ericsson, NSN, Nokia, Afro Egypt, ...), les commissions sur les maintenances payées à IBM et par les commissions de Airtel Money Madagascar SA sur les Cash Collection Services en 2019 ;
- c) La baisse de cette rubrique est due au fait que certaines activités de promotion des offres et des produits de la société n'ont pu être réalisées durant la période de confinement ;
- d) La diminution des frais de voyages, missions et réceptions est expliquée par la diminution des missions de prospection surtout au niveau des régions ;
- e) La baisse des frais de communication est expliquée par la diminution des charges sur les services à valeur ajoutée ou VAS (Value Added Service).

5.4 Impôts et taxes

Les Impôts et taxes s'analysent comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Taxes communales	10.229.350,58	39.278.000,00
Droits d'enregistrement et timbres	65.655.555,45	128.250.961,18
Redevances ARTEC	7.249.635.184,24	8.062.898.618,30
Autres impôts et taxes	3.172.597.410,23	4.428.813.354,03
	<u>10.498.117.500,50</u>	<u>12.659.240.933,51</u>

La baisse de cette rubrique concernant notamment les taxes de fréquences et les redevances d'ARTEC qui ont diminué suite à la baisse du chiffre d'affaires d'Airtel Madagascar SA.

NOTE 5 (suite)
COMPTE DE RESULTAT

5.5 Charges de personnel

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Salaires et appointements	7.752.373.020,32	8.096.433.501,55
Assurance médicale des employés	1.104.343.087,32	1.089.562.874,97
Cotisations patronales	325.193.513,97	323.766.994,11
Autres charges de personnel	707.330.709,65	830.789.768,52
	<u>9.889.240.331,26</u>	<u>10.340.553.139,15</u>

La baisse des charges de personnel est essentiellement causée par l'optimisation des coûts en recrutant des employés locaux au poste des Directeurs.

5.6 Autres produits opérationnels

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Autres produits	1.750.023.045,82	2.016.914.051,48
	<u>1.750.023.045,82</u>	<u>2.016.914.051,48</u>

Cette rubrique enregistre principalement les produits relatifs à l'assistance technique fournie par AIRTEL Madagascar SA à Madagascar Towers SA correspondant à 3% du chiffre d'affaires de cette dernière.

5.7 Autres charges opérationnelles

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Moins-value sur cession d'actifs	73.187.726,56	-
Pertes sur créances	36.326.878,55	-
Autres charges	2.128.431,57	-
	<u>111.643.036,68</u>	<u>-</u>

5.8 Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Amortissements et dépréciations des immobilisations :		
*incorporelles	3.293.873.916,38	3.146.321.090,97
*corporelles	32.555.662.680,66	32.139.161.486,48
Pertes de valeur sur créances	5.491.779.581,60	1.247.690.184,31
	<u>41.341.316.178,64</u>	<u>36.533.172.761,76</u>

Les pertes de valeur sur créances sont principalement expliquées par les pertes de valeur sur créances d'interconnexion, roaming et postpaid.

NOTE 5 (suite)**COMPTE DE RESULTAT****5.9 Reprise sur pertes de valeur**

Cette rubrique correspond notamment à la reprise des pertes de valeur sur les créances douteuses et sur les stocks pour un total de MGA 11.359.077.573,21.

5.10 Résultat financier

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en MGA) :

Produits financiers	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Gains de change	581.338.801,05	1.775.297.021,11
Intérêts sur comptes courants bancaires	5.858.405.456,63	5.912.777.938,31
	<u>6.439.744.257,68</u>	<u>7.688.074.959,42</u>
Charges financières	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Autres intérêts	6.614.640.406,92	7.658.854.793,44
Pertes de change a)	34.372.436.587,15	26.140.887.050,13
	<u>40.987.076.994,07</u>	<u>33.799.741.843,57</u>
Résultat financier	(-) 34.547.332.736,39	(-) 26.111.666.884,15

a) La baisse du résultat financier résulte de la dépréciation du cours de la monnaie nationale le MGA par rapport à l'US dollar pour cet exercice 2020. Ceci est due à la chute de l'économie locale à la suite de la pandémie de Covid-19. L'impact est significatif pour Airtel Madagascar SA à cause des emprunts en USD contractés par la Société et des contrats en devises étrangères avec la majorité des prestataires de la Société.

- Cours moyen 1 USD en 2020 = MGA 3.824,84
- Cours moyen 1 USD en 2019 = MGA 3.659,25

NOTE 6**AUTRES INFORMATIONS****6.1 Parties liées**

Au 31 Décembre 2020, le solde du compte courant envers CELTEL MAURITIUS HOLDING LIMITED s'élève à MGA 2.742.558.084,88. Ce solde est composé des charges de « Trademark Licence and Royalty fees » et de « Technical services fees ». Aucun paiement n'a été effectué durant l'année.

Par ailleurs, au 31 Décembre 2020, le compte courant de BHARTI AIRTEL AFRICA B.V. et de BHARTI AIRTEL INTERNATIONAL (NETHERLANDS) B.V. s'élève à MGA 25.162.617.839,26. Ce solde inclut des frais de « Technical assistance services » et des intérêts ainsi que des charges engagées au nom d'AIRTEL MADAGASCAR SA.

	1^{er} Janvier 2020	Addition	Paiement	31 Décembre 2020
BARTHI AIRTEL AFRICA B.V	695.063.607,49	37.858.697,29	-	732.922.304,78
BARTHI AIRTEL INTERNATIONAL	18.305.493.043,17	6.124.202.491,31	-	24.429.695.534,48
Total	19.000.556.650,66	6.162.061.188,60	-	25.162.617.839,26

NOTE 6 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Les transactions avec les autres parties liées (AIRTEL AFRICA B.V, AIRTEL TANZANIA, AIRTEL TCHAD, AIRTEL INDIA, etc.) sont principalement constituées par les remboursements de frais de déplacement et des avances sur frais de formation ainsi que les transactions en « One Network » et roaming.

6.2 Effectif moyen

	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019
	CDI	CDD	Total	Total
Personnel expatrié	2	0	2	2
Personnel local cadre	63	0	63	65
Personnel local non cadre	57	0	57	60
Total	122	0	122	127

NOTE 7

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

En 2020, la Société a réalisé une perte nette après impôt de MGA 97.658.777.756,19 (2019: perte de MGA 74.331.812.765,67).

Au 31 Décembre 2020, les pertes cumulées s'élevaient à MGA 532.647.941.449,86 (31 Décembre 2019 : MGA 433.597.013.567,67).

La Société affiche des capitaux propres négatifs de MGA 529.680.141.449,86 (31 Décembre 2019 : MGA 430.629.213.565,67).

Les activités de la Société continuent de dépendre fortement des sources de financement de la société mère et des autres sociétés du groupe. Ces conditions peuvent entraîner l'incapacité de la société à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités. Et, par conséquent, remettre en cause la continuité d'exploitation.

Les Administrateurs sont d'avis que la continuité d'exploitation de la Société Airtel Madagascar SA sera assurée avec les trois faits suivants :

- a) que la Société générera des rentrées de fonds provenant des opérations d'au moins le montant prévu dans le plan d'exploitation annuel de la direction. La génération de flux de trésorerie d'exploitation suffisants dépend de la réalisation des objectifs opérationnels en matière de nombre d'abonnés, de taux de désabonnement et de recette moyenne par utilisateur ;
- b) que la Société obtiendra des fonds de tierces parties ; et
- c) que La Société sera en mesure d'obtenir des actionnaires tout financement additionnel requis pour s'acquitter de ses obligations au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Les Administrateurs sont convaincus que les fonds décrits ci-dessus seront mis à la disposition de la Société pour s'acquitter de ses obligations au besoin et qu'il est donc approprié de préparer les états financiers sur la base de la continuité d'exploitation.

**NOTE 8
PASSIFS EVENTUELS**

L'audit fiscal relatif aux comptes des exercices 2017 et 2018 sont en cours.

Par ailleurs, les exercices 2019 et 2020 ne sont pas encore fiscalement prescrits.

**NOTE 9
ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Le total des bons de commande non encore clos à la fin de l'exercice s'élève à MGA 39,61 milliards pour les OPEX et à MGA 9,6 milliards pour les CAPEX.

*
* *

Aux Actionnaires de la Société Airtel Madagascar SA

Rapport spécial

du Commissaire aux comptes
relatif aux opérations visées par les articles
464 à 474 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2020

Messieurs,

Nous avons été informés des conventions ci-après entrant dans le cadre des articles 464 à 474 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004 au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 :

1. Contrats ou Conventions autorisés durant les exercices précédents et qui se sont poursuivis durant l'exercice 2020 :

- Contrat de prêt entre Celtel Mauritius Holding Ltd et Airtel Madagascar S.A en date du 05 Novembre 2007 :

La société Celtel Mauritius Holding Ltd a accordé un prêt à Airtel Madagascar S.A à un taux d'intérêt de 6% par an.

Le montant des prêts au 31 Décembre 2020 s'élève à USD 128.343.404 soit MGA 490.892.989.843,16 contre USD 111.343.404,00 soit MGA 400.576.636.915,46 à la fin de l'année 2019 incluant des intérêts cumulés de USD 28.313.558,28. La hausse de cet emprunt résulte de l'encaissement par Airtel Madagascar SA d'un montant total de USD 17.000.000,00 en Février et Décembre 2020.

Suivant l'avenant en date du 19 Juin 2018 avec effet rétroactif au 01 Juillet 2017, le taux d'intérêt est ramené à 0%, de ce fait les intérêts relatifs à l'exercice 2020 est nul. Aucun remboursement n'a été effectué durant l'exercice 2020, la totalité des emprunts est remboursable à la demande de Celtel Mauritius Holding Limited moyennant un préavis de trois mois à Airtel Madagascar SA.

- Contrat de services entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers SA en date du 15 Juillet 2013 :

Un contrat de services a été conclu entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers SA. Dans le cadre de ce contrat Madagascar Towers SA fournit à Airtel Madagascar SA des infrastructures passives et les opérations connexes ainsi que les services d'entretien.

Un avenant a été signé ayant pris effet le 1^{er} Janvier 2018 et porte sur :

- ✓ La révision à la baisse des tarifs des infrastructures passives et les opérations connexes ainsi que les services d'entretien de Madagascar Towers SA. Le montant total des facturations relatives aux loyers des sites de l'exercice s'élève à MGA 42.504.282.683,17.
- ✓ La fourniture de services d'assistance technique par Airtel Madagascar SA à Madagascar Towers SA. Le montant total de l'assistance technique facturé par Airtel Madagascar SA à Madagascar Towers SA au titre de l'exercice 2020 s'élève à MGA 1.696.023.269,64.

Rapport spécial (suite)

du Commissaire aux comptes

relatif aux opérations visées par les articles

464 à 467 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004

exercice clos au 31 Décembre 2020

- ✓ Contrat de services entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA en date du 16 Décembre 2015 :
Par un contrat en date du 15 Juin 2013, les parties ont convenu d'un certain nombre de services rendus par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, relatif au service « AIRTEL MONEY ».
Le nouveau contrat du 16 Décembre 2015 annule et remplace celui en date du 15 Juin 2013 et porte sur une avance de fonds par Airtel Madagascar SA, au profit d'Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, à un taux de 3% TTC. Le solde des avances de fonds accordées par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA s'élève à MGA 193.090.312,59.
- « **Technical Assistance Services Agreement** » entre **Bharti Airtel International (Netherlands) B.V. (Along with Kenya Branch)** et **Airtel Madagascar SA en date du 07 Décembre 2015** :
Dans le cadre de ce contrat, BAIN Netherlands et BAIN Kenya accepte de fournir à Airtel Madagascar divers services d'assistance technique, concernant notamment des services comptables, financiers, fiscaux, juridiques, de secrétariat, techniques et d'administration du personnel, ainsi que le soutien dans la conduite de ses affaires. Ces services d'assistance technique sont facturés mensuellement à Airtel Madagascar SA, le total des facturations de l'exercice s'élève à MGA 5.339.899.058,93 HT.
- **Commercial Agreement for the Provision of USSD and SMS Services** :
Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de trois années et portant sur le partenariat sur l'utilisation du service Airtel Money dans le cadre des services à valeur ajoutée fournie par Airtel (USSD et SMS). Dans le cadre de ce contrat, Airtel Madagascar SA facture Airtel Mobile Commerce Madagascar aux tarifs en vigueur. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA au titre de l'exercice 2020 s'élève à MGA 109.345.676,35HT.
- **Memorandum of Understanding relating to Revenue share for churn** :
Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée indéterminée et portant sur un partage de revenu généré par la réduction du taux de « churn » sur la base de clients d'Airtel Madagascar SA, résultant de l'utilisation des comptes Airtel Money. Le taux convenu est de 25% du « Net Incremental Life ». Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA au titre de l'exercice 2020 s'élève à MGA 1.051.407.478,14 HT.
- **Agreement for Airtel Money Cash Collection Services** :
Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de deux ans, portant sur l'utilisation par Airtel Madagascar SA du service Airtel Money comme moyen de réception de paiement effectué par des tierces parties. Conformément à ce contrat, Airtel Madagascar SA est tenu de payer à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, 2% de la valeur des transactions. Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA au titre de l'exercice 2020 s'élève à MGA 1.960.939.664,23 HT.

Rapport spécial (suite)
du Commissaire aux comptes
relatif aux opérations visées par les articles
464 à 467 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2020

- **Management Support Services Agreement :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de trois ans, portant sur l'assistance technique fournie par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA. Conformément à ce contrat, les coûts engagés par Airtel Madagascar SA au profit de Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, sont refacturés à cette dernière avec une majoration de 7%. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA au titre de l'exercice 2020 s'élève à MGA 404.169.223,93 HT.

- **Facility Cost Allocation :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de trois ans, portant sur le frais du conseil d'administration ainsi que le nombre des dirigeants Airtel money payé par Airtel Madagascar. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, au titre de l'exercice 2020 est de MGA 201.259.294,10 HT.

- **Common shop cost allocation :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de trois ans, relatif à l'utilisation par Airtel Mobile Commerce Madagascar des cash point appartenant à Airtel Madagascar. Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA, au titre de l'exercice 2020 est de MGA 17.540.612,27 HT.

2. Nouveaux contrats conclus au cours de l'exercice 2020

- **Contrat de mise à disposition d'espace à usage de bureau administratif avec Madagascar Towers, au bâtiment S2 sis à Morarano Alarobia de 10m².**

Le contrat prend effet à compter du 01 Avril 2020 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. Le loyer s'élève à 10 Euro hors taxes par m² avec 8% de charges communes dont le taux à utiliser est le taux du jour de facturation, soit un total de EUR 100 hors taxes et hors charges communes.

- **Contrat de mise à disposition d'espace à usage de bureau administratif avec Airtel Mobile Commerce, au bâtiment S2 sis à Morarano Alarobia de 86m².**

Le contrat prend effet à compter du 01 Avril 2020 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. Le loyer s'élève à 10 Euro hors taxes par m² avec 8% de charges communes, soit un total de EUR 860 hors taxes et hors charges communes. Le taux de l'Euro est fixé à MGA 4.188,90.

Antananarivo, le 12 Février 2021
Le Commissaire aux Comptes
Delta Audit



RAKOTOASIMBOLA Joseph
Partner